

OPÉRATION COQUILLES EN DÉCHÈTERIES

DU 21 DÉCEMBRE
AU 07 JANVIER

Communiqué de presse,
Lundi 2 décembre 2024,

Collecte des coquilles d'huîtres, de moules et de Saint-Jacques pour les fêtes de fin d'année Du samedi 21 décembre 2024 au mardi 7 janvier 2025

À l'approche des fêtes de fin d'année, Limoges Métropole et le SYDED 87 organisent une nouvelle collecte de coquilles d'huîtres, de moules et de Saint-Jacques du samedi 21 décembre 2024 au mardi 7 janvier 2025 sur les déchèteries du territoire.

⇒ Où déposer vos coquilles ?

Pour les habitants de Limoges Métropole, la collecte est mise en place dans les 11 déchèteries communautaires, à savoir : Lebon, Le Cavou et Kennedy à Limoges, Couzeix, Panazol, Isle, Eyjeaux, Saint Just-le-Martel, Saint-Gence, Rilhac-Rancon, Verneuil-sur-Vienne.

Si vous habitez en centre-ville de Limoges et n'avez pas accès à des espaces verts dans votre résidence, vous avez la possibilité de demander un kit d'accès aux bornes biodéchets implantées sur le territoire. Elles transforment en compost vos déchets de cuisine (épluchures, marc de café...), mais aussi les coquilles d'huîtres, restes de crustacés et autres mollusques.

Pour le SYDED 87, la collecte a lieu dans les 25 déchèteries du territoire, à savoir : Ambazac, Bessines-sur-Gartempe, Bosmie-l'Aiguille, Châlus, Château-Chervix, Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers, Lagnac-le-Long, Magnac-Laval, Mailhac-sur-Benaize, Nexon, Nieul, Nouic, Oradour-sur-Vayres, Pierre-Buffière, Rochechouart, Saint-Bonnet-de-Bellac, Saint-Cyr, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Martin-le-Vieux, Saint-Mathieu, Saint-Paul, Saint-Yrieix.

⇒ Comment les déposer ?

Les habitants sont invités à venir déposer leurs coquilles, vidées de leur contenu, sans emballage ni film plastique ni rince-doigts, dans les caisse-palettes des déchèteries prévues à cet effet. En valorisant les coquilles vides et en les détournant des ordures ménagères, ces apports seront transformés en compost pour un engrais naturel équilibré en faveur de la filière agricole.

Cet écocoste, désormais ancré dans les habitudes des usagers, a permis de collecter 20,58 tonnes de coquilles sur l'ensemble du département ces trois dernières années dont 5,12 tonnes sur le territoire de Limoges Métropole et 15,46 tonnes sur le territoire du SYDED.

Renseignements auprès de Limoges Métropole au 0 800 86 11 11 (numéro vert gratuit à partir d'un poste fixe)

Renseignements auprès du SYDED de la Haute-Vienne au 05.55.12.12.87